

**AVIS DE PUBLICITE**

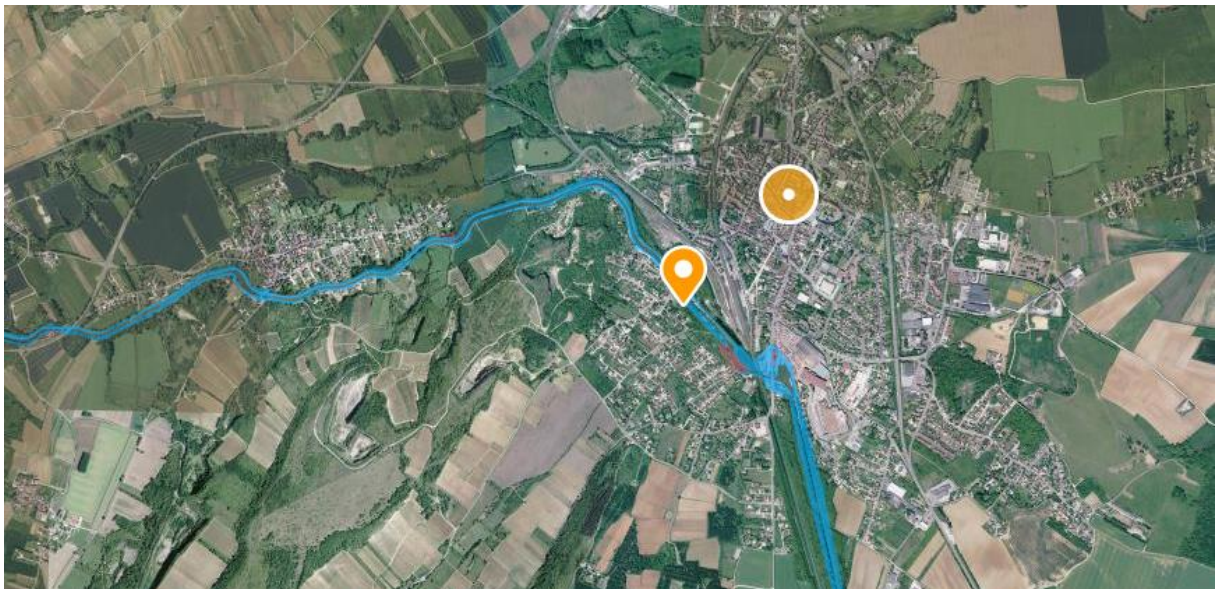
**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE**

**N°AAP\_SDVE\_2021\_26\_Base\_Fluviale\_Chagny**

**DIRECTION TERRITORIALE CENTRE BOURGOGNE**

**COMMUNE DE CHAGNY (71)**

**La direction territoriale Centre-Bourgogne de Voies Navigables de France lance un appel à projet sur la commune de CHAGNY pour la poursuite d'une activité d'une base fluviale \_ location de pénichettes habitables**



<b>Publié le</b>	18/10/2021
<b>Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication</b>	1 mois
<b>Date limite de réception des candidatures</b>	Date : 18/11/2021 Heure : 16h
<b>Objet de l'occupation</b>	<b>Base fluviale - location de pénichettes habitables</b>

	Terrain nu de 265 m <sup>2</sup> en rive gauche du Canal du Centre Linéaire de quai de 53 m avec 4 bollards pouvant accueillir quatre pénichettes sur 265 m <sup>2</sup> de plan d'eau
<b>Lieu</b>	Commune : CHAGNY Adresse : lieu dit Pont de Bouzeron – Rive gauche du Canal du Centre Du PK 20.000 au PK 20.053
<b>Activité(s) pouvant être exercée(s)</b>	Location de pénichettes habitables
<b>Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement</b>	Terrain non clôturé Situé à quelques centaines de mètres de la gare SNCF de Chagny- ligne Paris Lyon Marseille, à 15 mn du centre-ville de Chalon-sur-Saône. A proximité immédiate de la Côte Chalonnaise.
<b>Restrictions</b>	Accès par le chemin de halage, pas de possibilité de stationnement des véhicules sur le chemin de halage
<b>Type d'autorisation délivrée</b>	COT activité économique base fluviale
<b>Redevance minimum annuelle</b>	Redevance minimum <b>738 euros/an(tarif 2021 – base INSEE 1753)</b> Ce montant de la redevance est revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à VNF en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la COT. Cette tarification est publiée au Bulletin officiel de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement.
<b>Date de disponibilité prévisionnelle du bien</b>	01/01/2022
<b>Durée de la COT/AOT</b>	Minimum 3 ans maximum 6 ans. En fonction des investissements envisagés.
<b>Critères de sélection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience et références économiques, financières du porteur de projet ;</li> <li>- Perspectives touristiques du projet ;</li> <li>- Critères esthétiques de l'aménagement des berges ;</li> <li>- Respect des valeurs relatives à la démarche de valorisation des voies d'eau (développement durable, protection de l'environnement, etc) ;</li> <li>- Fournitures des pièces demandées.</li> <li>- Montant de redevance proposé égal ou supérieur au montant minimum indiqué ci-dessus</li> </ul>
<b>Pièces à fournir</b>	<p><b><u>Pour tout porteur de projet :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un curriculum vitae (personne physique) /document de présentation de l'entreprise ou de l'association,</li> <li>- le descriptif de l'activité projetée, description de la flotte (devise, immatriculation, certificat de navigation, assurance,...)</li> <li>- le montage financier du projet,</li> <li>- s'ils existent, les documents relatifs à l'accueil du public (attestation préfectorale de conformité, arrêté d'exploitation, rapport de la commission de sécurité).</li> </ul> <p><b><u>Candidat personne physique :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche client personne physique,</li> <li>- Photocopie de pièce d'identité,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- si artisan/commerçant : extrait du répertoire des métiers/RCS de moins de 3 mois,</li> <li>- justificatif de domicile de moins de 3 mois,</li> <li>- RIB avec BIC/IBAN,</li> <li>- photocopie du dernier avis d'imposition.</li> </ul> <p><b>Candidat personne morale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche client personne morale,</li> <li>- Kbis/statuts pour une association,</li> <li>- extrait RCS de moins de 3 mois,</li> <li>- RIB avec BIC/IBAN,</li> <li>- dernier bordereau de situation fiscale,</li> <li>- bilan et comptes de résultats des 3 dernières années.</li> </ul> <p>Le candidat est libre de compléter son dossier de candidature avec tout document permettant une meilleure connaissance du projet, notamment en prenant appui sur les critères de sélection ci-dessus mentionnés.</p> <p>Tous les éléments financiers seront exprimés en euros (€) TTC.</p>
<p><b>Dépôt des candidatures – Modalités de transmission</b></p>	<p>Les dossiers de candidature (format libre) doivent être entièrement rédigés en français et déposés avant la date limite mentionnée ci-dessus.</p> <p>Les propositions sont à remettre <b>soit</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par Lettre en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Voies Navigables de France – Direction territoriale Centre-Bourgogne</b>  Service Développement de la Voie d'Eau  1, Chemin Jacques de Baerze  CS 36229  21062 Dijon Cedex</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par courriel à l'adresse suivante :  <a href="mailto:sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr">sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr</a></li> </ul> <p>Si les fichiers sont trop lourds, merci d'utiliser wetransfer.</p> <p><b>Merci d'indiquer sur l'enveloppe ou dans l'objet du mail la mention :  « AAP_SDVE_2021_26_Base_Fluviale_Chagny _ NE PAS OUVRIR »</b></p>
<p><b>Service à contacter pour renseignements</b></p>	<p><b>VNF – DTCB – Service Développement de la Voie d'Eau</b>  <a href="mailto:sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr">sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr</a> ou 03.45.34.12.02  Visite sur place possible</p>